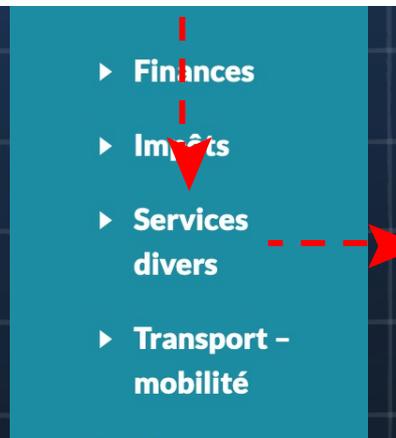




Besoin d'aide, se renseigner : Lorsque tout fonctionne

Sur le site internet de la commune, vous recevrez des informations concernant la sécurité en général



La commune pilote de l'Association intercommunale Villars-sur-Glâne / Granges-Paccot / Givisiez / Corminboeuf est Villars-sur-Glâne. C'est donc tout naturellement que les informations sont disponibles sur le site de Villars-sur-Glâne.

Organe communal de conduite en cas de catastrophe ORCOC

Besoin d'aide, se renseigner :



Quand plus rien ne fonctionne,

Ici, vous recevrez des informations concernant la situation du moment



Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la commune de Givisiez se trouve à l'administration communale, Place d'Affry 1. En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les PRU du canton sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et seront prochainement publiés dans le Géoportail du canton.

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins des stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile.

Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne.

Il faut aussi avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant : radio à piles, lampe de poche, quelques piles de réserve, bougies, allumettes ou briquet. Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste : savon, papier WC, pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques) et médicaments personnels.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe toutes les informations de radios POLYCOM, et l'organe cantonal de la sécurité civile.

Selon l'événement, la nourriture, les médicaments, des premiers secours. Le PRU peut également servir à héberger d'urgence.

Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).



La population peut y obtenir toutes les informations en cas de catastrophe. Par le biais de la radio ou directement avec les feux bleus.

Le PRU peut également servir à héberger d'urgence. Selon l'événement, la nourriture, les médicaments, des premiers secours.

▶ Finances

▶ Impôts

▶ Services divers

▶ Transport - mobilité

▶ Eau

▶ Cimetière



Organe communal de conduite en cas de catastrophe ORCOC



Besoin d'aide, se renseigner, nouvelles:

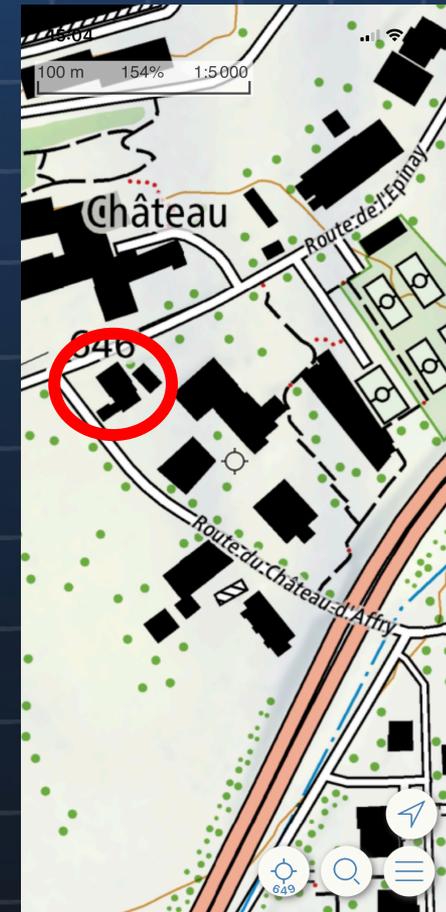
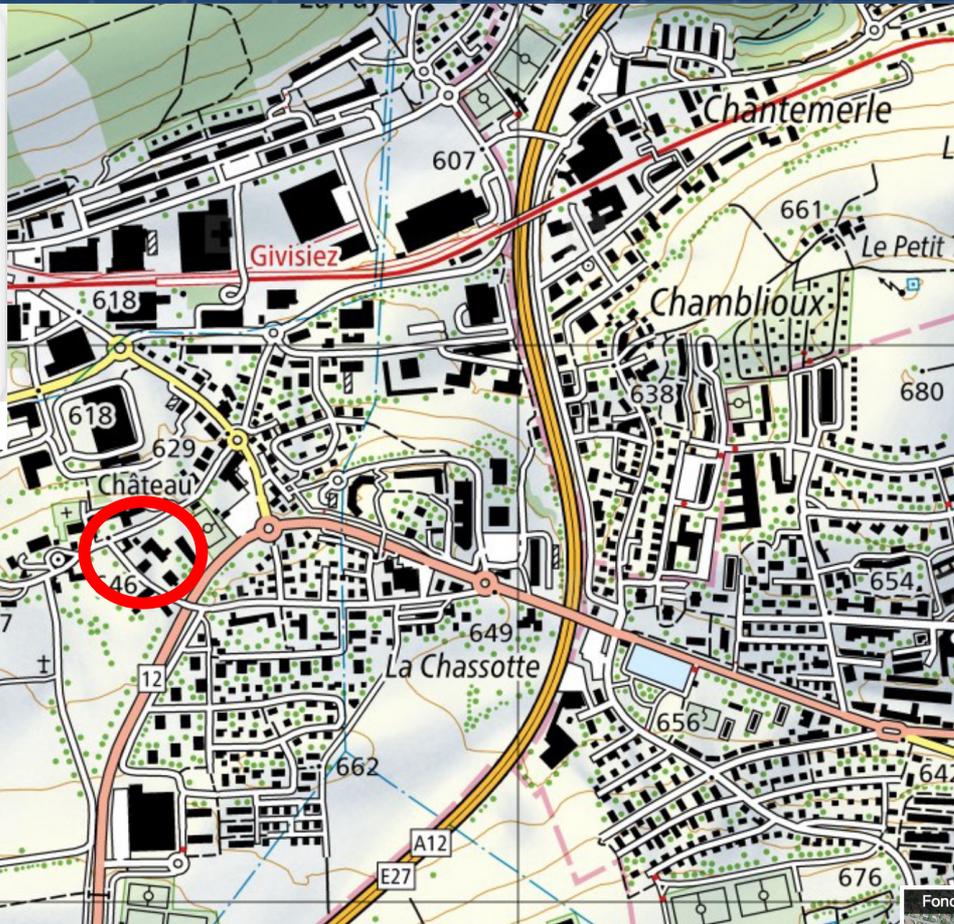


ORCOC

Point de Rencontre d'Urgence

Givisiez

Accueil/Info: Entrée Administration Communale, Place d'Affry 1



Population concernée: Citoyens de la commune de Givisiez